Image not found or type unknown

Grossesse lors d'un contrat de professionnalisation

Par **dayanne**, le **26/08/2008** à **09:53**

Bonjour,

Après avoir arrêté mes études 2 années, je reprends à la rentrée une formation en master professionnel. Je serai dans ce cadre en contrat de professionnalisation de 12 mois à hauteur de 4 jours par semaine en entreprise et 2 jours en formation "Master 1" (validation de niveau, pas d'examen final).

Je commence mon contrat dans le courant du mois de septembre mais je viens de débuter une grossesse (un mois).

Quels sont mes droits dans le cadre du travail? Indemnités, congés, absences...
Quels sont mes droits dans le cadre de mes études? Arrêt, suspension de la formation, validation de l'année en cours si je les suis le plus assidûment possible.

En gros ma question est de savoir si cette grossesse va interrompre ma formation, mes droits, mon travail, ma rémunération.

Par avance merci de vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés